



EJV-ELSP

A marche forcée

La Délégation Régionale **FO PENITENTIAIRE** reçue dans le cadre d'une bilatérale et dernièrement lors du dernier Comité Technique, vos représentants ont pu prendre la mesure de la mise en place accélérée du plan de déploiement des missions armées sur les Établissements de la Direction interrégionale de la Nouvelle Aquitaine.

Le point annoncé pour la mise en place des **ELSP**, fait état des éléments et propositions que chacune des directions locales ont pu faire remonter avec « leur possibilité de faire ».

Ce point soulève et prouve une fois de plus toute la problématique du manque de dialogue social. En effet, pour **FO PENITENTIAIRE**, il est regrettable que dans certaines structures, les OS n'aient pas été concertées. Pour parfaire les informations communiquées à notre syndicat, dans le cadre de ceux deux réunions, vous trouverez ci-dessous les éléments synthétiques du déploiement, tel que l'envisage la Direction interrégionale de Bordeaux :

- ✚ La DISP va établir en premier lieu, la programmation et la planification de la formation dans les prochaines semaines et ainsi former un maximum de personnels.
- ✚ Les établissements actuellement pourvus en EJV, vont glisser progressivement ELSP après la formation complémentaire des agents affectés à ces missions.
- ✚ Certaines armureries vont être modifiées ou agrandies, si les locaux existants sont trop petits.
- ✚ Aucune astreinte pour Agents de l'ELSP.
- ✚ Suivant la particularité structurelle de chaque établissement, les missions ne seront pas identiques pour toutes les ELSP.
(exemple :Périgueux ou les rondes périmétriques non réalisables car sur le domaine public).

Même si la DISP se veut rassurante quant à ne pas vouloir précipiter les choses, il est plus qu'évident qu'une fois lancée, la généralisation va se faire sans aucune possibilité de retour en arrière et à vitesse "GRAND V". **FO PENITENTIAIRE** a sollicité à plusieurs reprises la DISP de Bordeaux pour qu'un groupe de travail interrégional soit créé, et ainsi pouvoir apporter ses réflexions, préconisations et son expertise sur ces sujets. Mais la D.I.S.P souhaite plutôt réunir les OS représentatives dans le cadre d'un comité de suivi, et nous présenter 'IN-FINE' ce qu'elle aura décidé, en occultant une fois de plus la concertation.

La Délégation Régionale **FO PENITENTIAIRE** restera vigilante et accompagnera tous les représentants locaux, afin que ce déploiement ne soit pas au seul bénéfice des primes, des objectifs des cadres et des Directeurs mais que les personnels y trouvent aussi leur compte.

NIORT le 15/10/2020 Le Bureau Régional